



Direction Générale des Services

Gignac, le

18 JAN. 2016



AT / 44 000

MONSIEUR PIERRE DELON
VELOCITE GRAND MONTPELLIER
23 RUE DE LA CONDAMINE
34080 MONTPELLIER

DGA-Aménagement du territoire
Pôle Moyens opérationnels
2600, route de Pézenas
BP 48
34150 GIGNAC

Dossier suivi par : N.Valette
Références : D16-000319
Téléphone : 04.67.57.09.50
Télécopie : 04.67.57.09.51
e-mail : nvalette@herault.fr

Monsieur,

En réponse à votre courrier, faisant état de la 'dangerosité', pour les usagers, des gabions installés aux passages à niveau de la voie verte entre Mons-la-Trivalle et Villemagne-l'Argentière, nous avons apporté une solution technique en posant aux angles de la chicane des rondins en bois, évitant ainsi aux usagers de se blesser.

Par ailleurs, ces gabions servent de 'casse vitesse', afin que les usagers ne se retrouvent pas sur une route par surprise.

Enfin, pour les rares usagers qui utilisent des vélos avec sacoches, tandems ou remorques, il reste le moyen de l'ouverture des barrières pour assurer le passage.

Espérant avoir répondu à vos questionnements, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Chef du service travaux
PDIPR / rando-pisteurs,

Nicolas Valette